

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 janvier 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 19/01/2023

Délibération N° D-2023-2601-02

Membres présents : 37 membres

Mesdames ROHFRIETSCH Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JACOB Chantal, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, RIEHL Julien, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Monsieur HELLER Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame HALTER Estelle a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles LAMBERT pour voter en son nom.

Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à Madame Fabienne RAPINAT pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Accueil périscolaire et de loisirs de Dingsheim : validation de l'APD et demandes de subventions

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que la Communauté de communes du Kochersberg a décidé de l'extension de l'accueil périscolaire et de loisirs à Dingsheim. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet d'architecture Architectes & Partenaires associé aux bureaux d'études Calisto et Solares Bauen conformément à la délibération du 13 octobre dernier.

Le coût prévisionnel des travaux est évalué à 1 426 400,00 € HT au stade d'avant-projet définitif, tandis que le coût de l'opération est ainsi estimé :

Nature de la dépense	Montant ht
Travaux	1 426 400,00 €
Maîtrise d'œuvre et bureaux d'études	198 404,00 €
Bureau de contrôle et SPS	10 910,00 €
Etude de sol	3 300,00 €
Mobilier	61 100,00 €
Total de l'opération	1 700 114,00 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération servant aux demandes de subvention est le suivant :

Financeurs sollicités	Montants sollicités
CAF dont plan mercredi	420 000,00 €
Etat	425 000,00 €
CEA	510 000,00 €
Autofinancement	345 114,00 €
Total	1 700 114,00 €

Sur la base de ces éléments, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **approuve** l'avant-projet définitif présenté,
- **demande** au maître d'œuvre d'engager la phase projet,
- **charge** Monsieur le Président de procéder au dépôt du permis de construire,
- **sollicite** le soutien financier de la CAF, de l'Etat et de la Collectivité Européenne d'Alsace,
- **autorise** la consultation des entreprises pour les marchés de travaux,
- **fixe** le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre, produit du coût des travaux au stade de l'avant-projet définitif et du taux d'honoraires établi dans le contrat de maîtrise d'œuvre, à 156 904,00 € ht,
- **autorise** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 30 janvier 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE

Le Président,

Justin VOGEL

